

Le Carriérois

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

NO. 39—JUN 2013

EXPO AGRICOLE

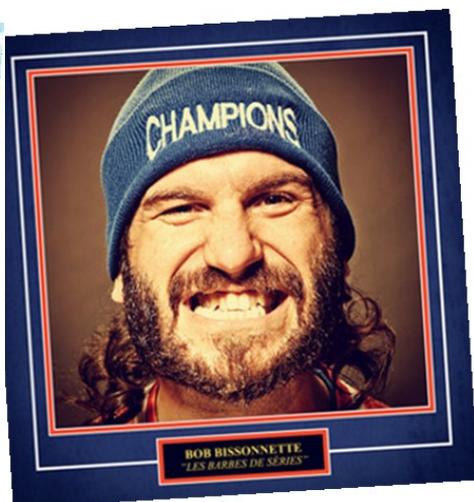
DE PORTNEUF

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec 



DU 19 AU 21 JUILLET 2013



Jean Poirier Tél. 418-656-1747

Eric Gonest Tél. 418-808-5628

"SYMBIOSE"
ORCHESTRE

Table des matières :

Pour nous rejoindre	2	Vie communautaire	6
Prochaine tombée du journal	2	Loisirs & Culture	13
Mot du maire	3		
Résumé séance du conseil	4		
Informations municipales	5		

Municipalité de Saint-Marc-des-Carières

965, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec)
GoA 4Bo

Téléphone : 418-268-3862
Télécopieur : 418-268-8776
En cas d'urgence seulement
Voirie, travaux publics : 418-268-5535

Courriel : info@villestmarc.com
Site internet : www.villestmarc.com

Horaire du bureau municipal :
lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de
13h00 à 17h00 & le vendredi de 9h00 à 12h00

Pour nous rejoindre :

Maryon Leclerc

Directeur général / Greffier-trésorier
dg@villestmarc.com

Marlène Gobeil

Secrétaire / Comptabilité / Greffe
info@villestmarc.com

Louise Allard

Service à la clientèle & Taxes
taxation@villestmarc.com

Ghislain Letellier

Directeur des travaux publics
voirie@villestmarc.com

Diane Du Sablon

Inspectrice en urbanisme et aux permis
urbadev@villestmarc.com

Sylvain Morissette

Directeur des loisirs et culture
loisirs@villestmarc.com

Christine Giguère

Loisirs et culture, journal Le Carriérois
& le site internet municipal
info Loisirs@villestmarc.com

Michel Leduc

Service d'incendie
chefpompiers@villestmarc.com

Le conseil municipal de Saint-Marc-des-Carières

Guy Denis
Maire

Sylvain Naud
Conseiller au siège #1

Émilie Naud
Conseillère au siège #2

Jacques Bédard
Conseiller au siège #4

Christian Gravel
Conseiller au siège #5

Marc Boivin
Conseiller au siège #6

Pour rejoindre le maire et les conseillers, vous devez
communiquer au 418-268-3862 ou
par courriel à info@villestmarc.com

**Session régulière: le 2e lundi du mois à 20h00
à la salle du conseil municipal**

Horaire pour l'émission des PERMIS DE CONSTRUCTION

lundi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
mercredi de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Vous devez prendre rendez-vous : 418-268-3862 poste 3

Horaire pour l'émission des PERMIS DE RÉNOVATION/RÉPARATION

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 &
Vendredi de 9h00 à 12h00

PRÉVENTION SUICIDE / 1-866-277-3553

**Plaintes et informations du public
310-4141 (sans frais) ou *4141 (cellulaire)**

9-1-1 Ambulance, Feu, Police

8-1-1 Service info-santé

**2-1-1 Info services communautaires
www.211quebecregions.a**

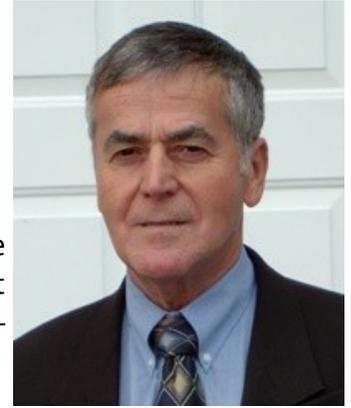
**Bibliothèque : 418-268-3561 poste 3862
Piscine & gymnase : 418-268-3561 poste 3148**

**Le journal le Carriérois
Date de tombée de la prochaine parution : le 9 août
Parution : le 28 août 2013**

Mot du Maire

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le Conseil municipal félicite madame Colette Brisson pour sa nomination comme directrice de la Banque Nationale. Elle travaille pour la banque depuis 25 ans et est résidente de Saint-Marc-des-Carières. Bon succès dans vos nouvelles fonctions.



Le prolongement de la rue de l'Ardoise est maintenant terminé. Une nouvelle demeure est en construction et une autre se fera à l'automne. Du côté de la rue Matte, la pose de l'asphalte est terminée. Pour ce qui est des ilots, quelques arbres y seront plantés. Nous sommes à compléter la rue de l'Industrie afin d'accueillir des petites entreprises.

Bravo au Corps des cadets de Saint-Marc pour leur 41^e revue annuelle qui fut suivi d'un excellent souper. Merci à tous les bénévoles, aux parents et au capitaine Line Bourgeois pour leur temps et leur beau travail! Félicitations au capitaine Mathieu Piché qui prend la relève et pour sa continuité. Bonne chance dans vos nouvelles fonctions.

L'école est maintenant terminée. Soyez prudents que ce soit dans votre travail, dans vos déplacements ou dans vos réjouissances! Vous êtes la relève de demain et nous comptons sur vous. Bonnes vacances à tous!

Félicitations à messieurs Raynald et Francis Ouellette des Cultures Tournesol inc. pour leur nouvel agrandissement et également pour le prix remporté pour la beauté classe « Jardin du cœur de la famille ».

Pour tout commentaire ou information, vous pouvez me rejoindre au 268-3862, poste 22.

Guy Denis, maire

INFORMATIONS MUNICIPALES

Fête du Canada

Prenez note que le bureau municipal sera fermé le lundi 1er juillet 2013.



Vacances estivales

Le bureau municipal sera fermé du 22 juillet au 2 août 2013 inclusivement.

Vous pourrez acquitter votre compte de taxes à la Caisse Desjardins ou par guichet automatique.

Pour toute urgence concernant les travaux publics, vous pourrez composer le 418-268-5535.

Bonnes vacances à tous!

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Abrégé du procès-verbal du 13 mai 2013

- Le Conseil adopte le règlement 258-07-2013 concernant l'administration et l'opération du service municipal d'aqueduc et d'égout avec les modifications.
- Le Conseil engage madame Diane Du Sablon comme inspectrice en urbanisme et aux permis.
- La Ville procède à l'engagement des coordonnateurs, Marjorie Grandbois et Francis Gravel, pour le camp de jour, du 25 juin au 9 août 2013.
- Le Conseil autorise la vente du terrain portant le lot #4 761 018 du cadastre de Québec au montant de 6 317,60 \$, taxes en sus, conditionnellement aux dispositions de la promesse d'achat signée le 15 août 2012 à Gravel fer et métaux inc.
- Le maire et le directeur général/greffier-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le contrat d'achat de terrain tel que précisé au document « Cession par monsieur Jérôme Brisson à la ville de Saint-Marc-des-Carières » en date du 10 mai 2013.
- Le maire et le directeur général/greffier-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le contrat notarié concernant les servitudes accordés à Hydro-Québec pour les phases V et VI du développement résidentiel.
- Le Conseil décrète la semaine des policières et policiers du 12 au 18 mai 2013 et félicite les étudiants madame Léonie Blackburn et monsieur Jacob Thibault comme « policiers d'un jour » ainsi que l'agent André Lavoie de la Sûreté du Québec pour son dévouement.
- Le Conseil accepte de payer les factures suivantes, taxes en sus :

Maurice Champagne, arpenteur-géomètre	510,00 \$
Maurice Champagne, arpenteur-géomètre	1 367,00 \$
Webtelecom	4 840,00 \$
BPR infrastructure inc.	2 441,81 \$

Abrégé du procès-verbal du 21 mai 2013

- Le Conseil adopte le règlement d'emprunt 316-00-2013-E permettant d'utiliser les soldes disponibles des règlements d'emprunt conformément à l'article 7 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux.
- Le Conseil accepte de diminuer les frais d'administration de 15% à 5% lors d'une future entente à intervenir et d'un ajustement du coût de tarif de base de l'aqueduc suite à une réévaluation de la tarification de l'eau et des égouts entre la ville de Saint-Marc-des-Carières et la municipalité de Saint-Alban pour l'année 2014.
- Un avis est donné et il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le règlement de zonage 312-00-2012 au 3^e paragraphe de la sous-section 7.2.2 et à l'article 18.1.2.7 concernant les bâtiments complémentaires à une maison mobile.
- Le Conseil adopte le projet #1 du règlement 312-03-2013 modifiant le règlement de zonage 312-00-2012 au 3^e paragraphe de la sous-section 7.2.2 et à l'article 18.1.2.7 concernant les bâtiments complémentaires à une maison mobile.
- Le Conseil adopte le projet #2 du règlement 312-02-2013 modifiant le règlement de zonage 312-00-2012 visant à agrandir la zone mixte Mb-6 à même une partie de la zone mixte Ma-2.
- Le Maire est autorisé à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.5 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) du Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire.

Pour plus de détails concernant les procès-verbaux, veuillez vous rendre sur le site internet :

www.villestmarc.com

INFORMATIONS MUNICIPALES

Rappel sur les règlements concernant :

Périodes d'arrosage

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 19 h à 22 h les jours suivants :

- un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

Piscine et spa

Un permis au coût de 20,00\$ est obligatoire pour l'ajout d'une nouvelle piscine.

Le remplissage d'une piscine est interdit de 6 h à 20 h. Toutefois, il est permis d'utiliser l'eau potable à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure.

Les chiens

Le nombre maximal d'animaux (chiens et chats) permis par unité d'habitation est de quatre (4).

Le gardien d'un chien doit obtenir une médaille de la Ville, au coût de 10,00\$, pour la durée de vie du chien enregistré ou lors de la perte de cette médaille.

Tout chien doit être tenu ou retenu au moyen d'une attache, laisse ou d'une clôture l'empêchant de sortir de son terrain.

Le chien qui salit par ses matières fécales doivent être ramassées immédiatement par le propriétaire du chien.

Quiconque contrevient à la réglementation commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende variant de 40,00\$ à 500,00\$, selon l'infraction commise.

Pour plus de détails concernant les règlements municipaux, veuillez vous rendre sur le site internet :

www.villestmarc.com

VIE COMMUNAUTAIRE



Au moment d'écrire ces lignes, les élèves les plus méritants de notre école furent publiquement félicités lors de trois galas fort bien animés. En effet, nos sportifs furent reconnus par leur entraîneur le 30 avril dernier, alors que les élèves plus performants du côté académique du profil exploration, des 1^{re} et 2^e années du secondaire virent leurs efforts soulignés lors du gala du 22 mai. Le lendemain, ce fut au tour des élèves des 3^e, 4^e et 5^e années du secondaire s'étant le plus démarqués tout au long de l'année de se voir remettre une mention particulière.

Depuis ce temps, nos 362 élèves en sont à leurs derniers préparatifs avant le début des examens de fin d'année. Après cette période très intensive pour les élèves, ce sera au tour des enseignants de corriger le tout et de s'assurer que toutes les informations seront prêtes pour la distribution des bulletins, qui se tiendra le vendredi 28 juin, de 8 h à 13 h, au secrétariat de l'école.

Ce début des vacances coïncide cette année avec le début des plus longues vacances pour un intervenant bien connu de tous, monsieur Sylvain Denis, animateur de la vie étudiante, qui prendra une retraite bien méritée après 18 années à avoir préparé des activités tout aussi variées qu'intéressantes au fil des ans pour les élèves de notre école. Tous les membres du personnel et les élèves profitent d'ailleurs de l'occasion pour lui souhaiter beaucoup de plaisir dans ses nouveaux projets.

Finalement, tous les membres du personnel de l'école se joignent à l'équipe de direction pour souhaiter d'agréables et de reposantes vacances aux élèves ainsi qu'aux parents qui les ont accompagnés tout au long de l'année dans leur cheminement scolaire.

Emplois disponibles dans Portneuf www.portneuf.com

*Tu cherches un emploi?
Tu songes à un retour aux études?
Viens nous parler de tes projets!*



CARREFOUR
JEUNESSE · EMPLOI
PORTNEUF

295, rue Gauthier
Saint-Marc-des-Carières
418 268-3502
Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Pour les jeunes de 16 à 35 ans qui veulent passer à l'action.

Diminuez vos frais d'essence!
Avec le Covoiturage

Offrez les places disponibles dans votre véhicule



Contactez-NOUS !

418 337-3686
1-877-329-3686

Corporation de transport régional de Portneuf



MRC de PORTNEUF

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Internet à haute vitesse - Appel à tous

Cap-Santé, le 21 mai 2013. - Ayant pour objectif de maximiser le taux de couverture des services internet à haute vitesse sur son territoire, la MRC de Portneuf a entrepris de mettre à jour l'inventaire des services existants à cet effet. La première étape de la démarche est évidemment de bien délimiter les secteurs qui sont privés de tels services pour, par la suite, voir comment ces secteurs pourraient être desservis. Actuellement, on estime qu'environ 90 % du territoire a accès à un service internet à haute vitesse.

À la lumière de cet inventaire, un appel d'offres public sera lancé pour inviter les fournisseurs de services internet à haute vitesse à donner accès aux secteurs actuellement non desservis. Il sera possible, pour ces fournisseurs, de présenter à la MRC un projet dans le cadre du programme Communautés rurales branchées. Ce programme du Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire a pour objectif de favoriser le développement en milieu rural de services internet à haut débit comparables à ceux offerts en milieu urbain et à un prix comparable à ceux-ci.

La MRC a mandaté M. Martin Shaffer Levac afin de réaliser cet inventaire. En partant des résultats de précédents inventaires, celui-ci pourra actualiser la définition des secteurs orphelins.

Soucieuse de ne négliger aucun secteur, la MRC fait appel à tous les citoyens et entrepreneurs qui sont privés de tels services chez eux ou dans leur entreprise ainsi qu'à toute personne témoin de l'absence de service dans des secteurs de la MRC, afin qu'ils entrent en communication avec M. Shaffer Levac pour lui faire part de l'information dont ils disposent. Les cas rapportés seront étudiés.

Grâce à cette collaboration, on espère parfaire l'inventaire. Ce n'est probablement pas tous les secteurs qui pourront ultimement être rejoints par des services, mais il serait dommage d'en omettre, dès l'étape de l'enquête.

Les citoyens privés de services internet à haute vitesse et tous ceux et celles détenant des informations utiles à cet inventaire sont donc invités à prendre contact avec :

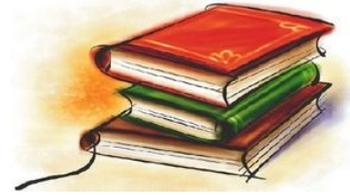
M. Martin Shaffer Levac
par téléphone, au 418 285-6356 ou au 418 339-3931
ou par courriel au ihv_portneuf@globetrotter.net

- 30 -

Source : M^{me} Andrée-Anne Béland
Agente de développement rural, CLD de Portneuf
andree-anne.beland@cldportneuf.com
418 285-4616, poste 223

Bibliothèque municipale de Saint-Marc-des-Carières

École secondaire Saint-Marc-des-Carières
1600 boul. Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières
GoA 4Bo Tél. 418-268-3561 poste 3862



Horaire : Mardi de 18h30 à 20h30 et le samedi de 10h00 à 11h30
Fermée les mercredis du 19 juin au 11 septembre inclusivement.

Pour les vacances estivales, la bibliothèque sera fermée les semaines du 21 et 28 juillet 2013

Coût annuel: 5\$ individuel - 10\$ familial pour les résidents de Saint-Marc-des-Carières
7\$ individuel - 14\$ familial pour les non-résidents de Saint-Marc-des-Carières

Responsable : Mme Irma Gauthier



La Coopérative de Santé Portneuf-St-Basile est présente dans le milieu depuis plusieurs années déjà. Elle vise à offrir des services de santé à proximité. Plusieurs projets sont en développement dont la venue d'un médecin.

Les services offerts sont :

Chiropratique

Diététique – Nutrition

Massothérapie

Podiatrie

Psychologie

Prélèvements (CSSS de Portneuf, gratuit pour tous)

Les services de la Coopérative sont accessibles à tous, peu importe votre statut, membre ou non-membre, et votre zone géographique. En devenant membre, vous maintenez des services de santé de proximité et vous bénéficiez d'escomptes sur les tarifs des services de nos professionnels.

Contactez la coopérative au **418 913-0524** pour prendre rendez-vous. Pour plus de renseignements, contactez-nous ou visitez notre site internet www.coopsantepsb.com

Carrefour F.M. Portneuf

Groupe de Café-causerie à Donnacona, les jeudis aux 2 semaines, de 13h30 à 15h30.
Venez partager avec nous sur différents sujets, faire des sorties et surtout rencontrer de nouvelles personnes. Bienvenue à tous et à toutes.
Pour informations : 418 337-3704 / sans frais : 1-888-337-3704



LOISIRS & CULTURE

Centre récréatif Chantal-Petitclerc

Sylvain Morissette,
Directeur des loisirs & de la culture
1650, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec) GoA 4Bo
Tél. 418-268-3862 Poste 33

Centre communautaire et culturel

Mme Paulette Perreault,
Responsable des réservations
1770, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec) GoA 4Bo
Tél. 418-268-3958

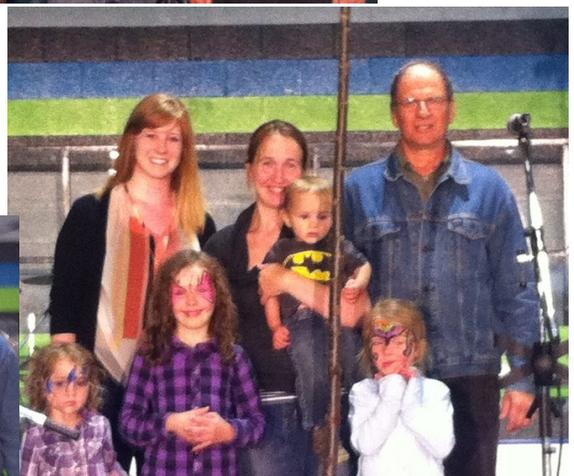
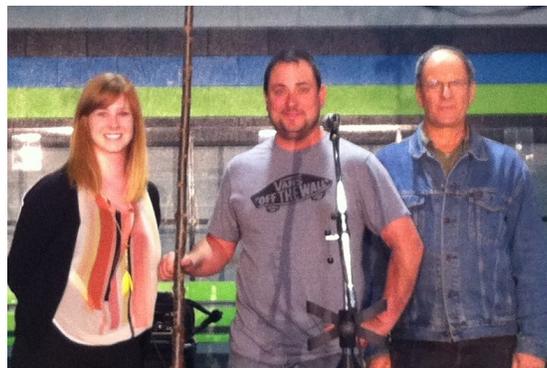
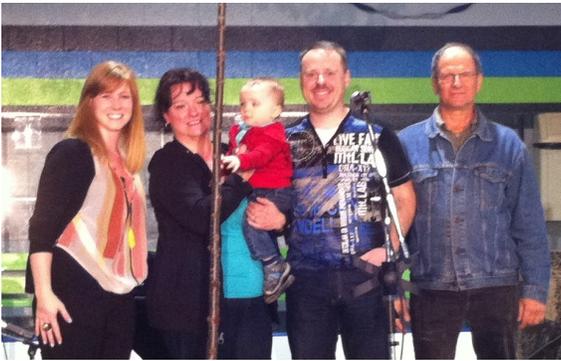


Et oui, encore cette année, les activités ont eu lieu au Centre récréatif Chantal-Petitclerc en raison de la température. Nous sommes quand même très satisfaits de la participation des citoyens. De 12h00 à 19h00 les jeux gonflables ont été très occupés. Les enfants adorent cette incontournable activité. Une autre activité très populaire fût le souper avec 65 douzaines de hot-dog offerts.

Il y eu également des nouveautés cette année dont le gala mini-star où il y a eu 7 prestations pour 12 participants. Nous avons pu constater la popularité de Marie-Mai avec pas moins de 4 chansons de l'artiste. Pour le spectacle de fin de journée, malheureusement très peu de gens y ont assisté.

Nous avons profité de la Fête des voisins pour souligner une action de la politique familiale soit, de remettre un arbre pour souligner la naissance des enfants nés en 2012. Il y a eu sept familles qui ont complété le coupon de participation du Carriérois d'avril dernier. Un magnifique Lilas japonais de 9 pieds a été remis à chacune de ces familles avec une plaquette mentionnant le nom de l'enfant et la date de naissance.

Merci à nos partenaires **Paysagiste Thibault** et **l'Express Glacée** pour leurs contributions à cet événement.



Grand Tournoi de Pétanque



DATE : LUNDI LE 1er Juillet 2013 (FÊTE DU CANADA)

ENDROIT : TERRAIN EXTÉRIEUR (Préau - en face de l'aréna Chantal Petitclerc)

CLASSE : 5 Catégories (à déterminer suivant le nombre de joueurs)
(on se réserve le droit de désigner des capitaines au besoin)

INSCRIPTION : entre : 10:00 et 11:00 h A.M. COÛT D'INSCRIPTION : 6.00\$

BOURSE : 5.00\$ / joueur (+ 100\$ si plus de 32 équipes)

TOURNOI À LA PIGE : 1 CAPITAINE désigné + 2 joueurs ou joueuses à la pige

SUR PLACE : liqueur, chips, chocolat, café, eau. (Apportez votre lunch, il n'y aura pas de cantine)

TOURNOI DE BLÉ D'INDE



Blé d'inde gratuit

DATE: VENDREDI LE 9 AOÛT 2013– EN CAS DE PLUIE REMIS AU 16 AOÛT 2013

ENDROIT: TERRAIN EXTÉRIEUR (Préau - en face de l'aréna Chantal Petitclerc)

FORMULE : 1 capitaine + 2 joueurs (ses) à la pige
18 jeux limités + terrain de balle

INSCRIPTION : 11h30 à 12h30 COÛT : 6.00\$

BOURSE : 5.00\$/joueur (+100\$ si plus de 32 équipes)

CADRAGE : 5 CATÉGORIES (suivant le nombre d'équipe)

Pour toute information concernant ces deux tournois de pétanque, vous pouvez communiquer avec les personnes suivantes:

RESPONSABLES :	Marcel Bessette	418-268-3696
	Fernand Darveau	418-268-3690
	Carmen Darveau	418-268-3690
	Denise Bélanger	418-268-8245
	Claude Matte	418-268-3131

INTERNET : <http://pages.globetrotter.net/lojapana/>
OU : www.villestmrc.com

BASEBALL MINEUR

Nos deux équipes ont débuté leur saison et au moment d'écrire ces lignes, elles étaient toutes deux à la recherche de leur première victoire. C'est un début de saison difficile mais plusieurs n'avaient jamais joué de vraie partie et c'est la première année pour tout ce monde avec de vrais lanceurs. Jusqu'à maintenant, tous ces joueurs s'amuse et c'est cela le plus important.

Voici le calendrier pour le reste de la saison :

Moutique A Prédateurs

26 juin	19h00	Brigands CRSA
15 juillet	19h00	Patriotes SSF
24 juillet	19h00	Condors Charlesbourgs

Moutique B Prédateurs

27 juin	19h00	Yankees Val-Bélair
4 juillet	19h00	Intrépides CRSA
9 juillet	19h00	Spartiates Val-Bélair
25 juillet	19h00	Jays Val-Bélair



Association de soccer les Celtics

Et c'est parti!

La saison est officiellement commencée pour toutes nos équipes de soccer et nous sommes très fiers de voir que tout fonctionne bien, malgré notre manque d'expérience dans le domaine. Nous avons travaillé fort et non sans quelques erreurs, mais nous sommes arrivés à lancer la saison à temps.

Nous sommes présentement dans l'organisation d'un mini-tournoi entre les équipes de Deschambault-Grondines et celles de St-Marc pour la fin de l'été. Aucune date n'est officielle pour l'instant. Le tournoi sera offert aux 4 à 9 ans. Les invitations officielles seront faites sous peu.

Pour terminer, voici le classement de nos équipes; l'équipe sénior féminine est présentement 3^{ième} après 4 matchs joués, l'équipe sénior masculine est quant à elle en 6^{ième} place avec 2 victoires et 3 défaites. Les U-14 féminin et masculin se classent malheureusement en dernière place.

Encore beaucoup de travail reste à faire, si vous voulez vous joindre à l'équipe ou être bénévole pour l'organisation du mini-tournoi, n'hésitez pas à communiqué avec nous.

Pour plus d'informations sur le club vous pouvez visiter le site internet : celticsdelouest.wordpress.com

Le C.A. du club de soccer les celtics de l'ouest de Portneuf

Luc Thibeault : président

Nathalie Dumont : Trésorière

Isabelle Grandbois : secrétaire

Charlaine Cauchon : resp. des équipes et des entraîneurs

Frédéric Leblanc : responsable du matériel

Pierre-Paul Dubé-Trudel : responsable des arbitres

Marc-André Trottier : responsable technique

Stéphane Gauthier : responsable du financement

André Thomas : directeur technique



COMITÉ CULTUREL ST-MARC

**Bazar organisé par le comité culturel
de Saint-Marc-des-Carières**

Samedi et dimanche 7 et 8 septembre 2013
De 9h30 à 16h30 Coût : 15\$ par table
Centre communautaire de St-Marc

Réservation de table :
Mme Lucette Petit 418-268-8323
Information :
Sylvain Morissette 418-268-3862 poste 33

MICHEL BARRETTE
**FAUT J'TE
RACONTE**



Centre communautaire et culturel
Saint-Marc-des-Carières,
1770 boul. Bona Dussault

Samedi le 28 septembre 2013 à 20h00

Admission: 40\$



Les journées de la culture
27-28-29 septembre 2013

Hommage à Bon Jovi
Dimanche 30 juin 2013
à 21h00

Parc près du bureau de poste

En cas de pluie, le spectacle aura lieu au
centre communautaire de St-Marc.

Prendre note qu'il n'y aura aucun
service de restauration offert sur place
et vous devez apporter vos chaises.

